



↘ L'étang à Micheleau... côté pile...

## La Gazette n° 9 – MARS 2019

L'étang à Micheleau... côté face... ↗





## Sommaire

- Page 1 Le mot du Maire
- Page 2 Que s'est-il passé ...
- Page 7 Travaux réalisés
- Page 8 Compte-rendu Conseil Municipal du 26/11/2018
- Page 10 Etat Civil Démographie 2018/2019
- Page 11 Informations diverses
- Page 17 Evènements à venir
- Rappel horaires d'ouverture mairie en dernière de couverture

L'étang de Chiron ↗





## Le mot du Maire

Genétouziennes, Genétouziens,

La Foire des Célibataires revient sur notre commune !

Après plusieurs mois d'échanges, de patience et de diplomatie, les conditions de ce retour se sont réunies.

C'est l'occasion pour moi de remercier Frédéric Thibault, ancien Président, et plus généralement toutes les personnes qui ont contribué à ce rapatriement.

C'est avec grand plaisir que nous retrouvons **notre** fête après quelques années d'égarement à St-Aigulin.

Je sais que nombre d'entre vous ont participé à un moment de leur vie à l'organisation de cet évènement. C'est donc un juste retour des choses que de la voir revenir.

Son nom change pour devenir « Fête des Célibataires ».

C'est l'équipe du Comité des Fêtes qui reprend en main son organisation.

Compte-tenu du timing, cette année sera une année de transition.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Michel MARTY

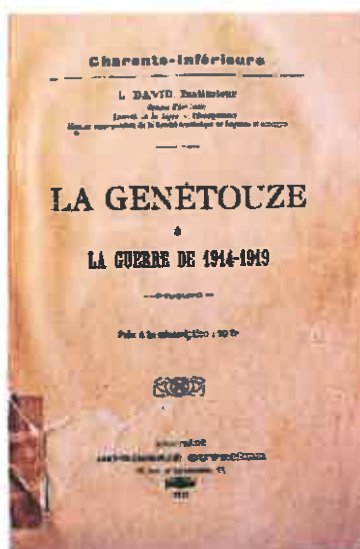


## Que s'est-il passé ...

Dimanche 11 Novembre 2018

Les cérémonies de commémoration pour le centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale se sont déroulées à St-Aigulin, rassemblant une foule venue nombreuse et mêlant les générations.

Entre défilé, discours et dépôts de gerbes, chacun a pu apprécier les chants servis par la chorale des enfants.



Notre commune a, pour sa part, fait rééditer le livre « La Genétouze à la guerre de 1914 - 1919 » de Monsieur L. DAVID, instituteur à La Genétouze en 1914.

La municipalité vous rappelle que les habitants de la commune peuvent en retirer un exemplaire gratuitement en mairie.



## Que s'est-il passé ...

Dimanche 9 Décembre 2018

La moitié des habitants de La Genétouze s'est réunie ce dimanche 9 décembre à la salle des fêtes où Monsieur le Maire et son Conseil Municipal avaient convié les aînés au traditionnel repas de fin d'année, puis l'après-midi, les enfants avec leurs parents pour le spectacle et le goûter de Noël.

Toutes générations confondues se sont ainsi diverties aux facéties du clown-magicien-sculpteur de ballons Enrique Vergala, de la Compagnie Dimdou et Tonix, venu faire le show !

Enfin, comme chaque année, le Père Noël s'est déplacé en personne pour la distribution des cadeaux !





# Que s'est-il passé ...





## Que s'est-il passé ...

Dimanche 27 Janvier 2019

De nombreux genétouziens se sont réunis à la salle polyvalente à l'invitation du Maire et de son Conseil pour la traditionnelle cérémonie des vœux, en présence également des élus du canton et des communes charentaises limitrophes, des représentants de la Gendarmerie, des Pompiers et du Département.

A noter également la présence de nos Conseillers Départementaux : Mme Brigitte Rokvam et M. Bernard Seguin.





## Que s'est-il passé ...

### Samedi 9 février 2019 : rencontre foot juniors

Les équipes de foot juniors de St-Aigulin, Bussac-Forêt, Montendre, Lagorce et Cubnezais sont venues s'affronter sur notre terrain en ce samedi 9 février. Malgré le temps incertain, les jeunes joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes.





## Travaux réalisés

Réalisation d'une clôture autour du logement communal



Suite à plusieurs dépôts sauvages sur la zone jusqu'ici destinée aux déchets verts, nous avons décidé la fermeture de cette-dernière. Pour ce faire, nous avons procédé à son nettoyage et créé un fossé.



**Les déchets verts sont désormais à porter à la déchetterie de St-Aigulin.**

La Genétouze reste l'une des dernières communes du canton à accorder des autorisations de feu. Nous vous rappelons que celles-ci sont soumises à des règles strictes, à savoir :

- la demande doit être faite en mairie au minimum 48 heures avant la date souhaitée d'écobuage : la mairie transmet immédiatement l'autorisation aux services de secours et de gendarmerie par mail,
- une demande d'autorisation est nécessaire par journée de brûlage,
- le jour du feu, le demandeur doit respecter les règles de sécurité d'usage qui sont récapitulées au dos de l'autorisation qui lui a été remise.

La pérennité de cette dérogation étant directement liée à la bonne application de ces règles, nous vous remercions de veiller à bien les respecter.



**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL - 2018/04**  
**du lundi 26 novembre 2018 à 19h30**

**Date de convocation :** le 19 novembre 2018

**Présents :** Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1<sup>er</sup> Adjoint), Pascal ARSICAUD (2<sup>ème</sup> Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3<sup>ème</sup> Adjoint), Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Jean-Michel ROUSSEAU et Sylvette MAURICE.

**Excusé :** Alexandre AVRIL.

**Absente :** Véronique ICHBIAH.

Mme Catherine WLODARCZYK est nommée secrétaire de séance.

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et rappelle l'ordre du jour. Il demande à son conseil de rajouter un sujet, à savoir le vote du quart des investissements pour 2019. Ce point sera débattu en dernier lieu.*

**Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal 2018/03 du 08 octobre 2018**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 08 octobre 2018.  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU (Plan Local d'Urbanisme) - Reprise de certains points**

Plusieurs projets structurants nous amènent à revoir le PADD.

En effet, notre souhait de développement étant trop restrictif, nous sommes amenés à nous prononcer sur un nouveau projet.

La révision du PADD oblige à la remise à jour des données statistiques.

Il apparaît certaines obligations : il est donc décidé de repousser ce sujet ultérieurement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce report.

POUR : 8

CONTRE : 0

**Présentation d'un avant-projet photovoltaïque par la société THIRD STEP**

Mme Clémence CANTONI, chargée d'affaires foncières auprès de la société THIRD STEP est venue présenter un avant-projet photovoltaïque au lieu-dit « La Gotterie ».

Après une présentation de la société, de leurs domaines de compétences, des réalisations et projets en cours, Mme CANTONI aborde l'avant-projet de « La Gotterie ».

Cet avant-projet, d'une surface de 15 ha, combine 2 facettes : la production d'énergie mais aussi la possibilité pour un éleveur ovin de bénéficier de terrain d'exploitation selon certaines modalités.

Actuellement en phase d'étude préalable, le choix du terrain est validé, la promesse de bail est signée, la mairie est consultée et la Chambre d'Agriculture le sera très prochainement. L'avis de la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) est nécessaire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur l'avant-projet présenté.

POUR : 8

CONTRE : 0



### Vote du quart des investissements

Le Maire propose aux conseillers, dans l'attente du vote du budget 2019, de l'autoriser à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018. C'est donc la somme maximale de 190 324,20 € qui va être répartie sur différentes opérations d'investissement.

POUR : 8

CONTRE : 0

### Question diverses

- La mairie a été destinataire d'un projet d'ordre touristique concernant « Le Logis de Cressac ». Monsieur le Maire rencontrera vendredi le porteur de projet. Si ce projet devait se finaliser il convient, comme pour le projet THIRD STEP, de se rapprocher de notre cabinet URBAM afin de voir les modalités pour intégrer ces projets dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; les zonages seraient donc à réviser ;
- La CDCHS (Communauté Des Communes de la Haute-Saintonge) nous accompagne dans la démarche du Document Unique ;
- Organisation de l'Arbre de Noël ;
- Le document cartographique sur la nouvelle classification des cours d'eau de la commune est toujours en cours de réalisation ;
- Dans un souci de partage avec ses administrés et à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Armistice, l'équipe municipale se renseigne sur les possibilités de réimpression du livre « LA GENETOUZE à LA GUERRE DE 1914-1919 » de M. L. DAVID, instituteur.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.



## Etat Civil Démographie 2018 / 2019

### Décès

- LAPIERRE Huguette, le 27.11.2018

### Nécrologie des enfants de la commune

- JOLY Line, le 02.01.2019

Respectueuses condoléances aux familles





## Informations diverses

### Déploiement de la fibre optique en Charente-Maritime

Le Département investit en Charente-Maritime pour mettre en place un réseau Très Haut Débit en fibre optique de bout en bout (Fiber to the Home - FTTH). Pour cela il s'associe au groupe Orange à travers un contrat de délégation de service public d'une durée de 25 ans. L'objectif est de raccorder à la fibre optique avant fin 2022 tous les logements et tous les locaux à usage professionnel de la Charente-Maritime, et pour notre canton :

#### LES TROIS MONTS

Commune	Début	Fin	Commune	Début	Fin
LA BARDE	2020	2021	MONTGUYON	2021	2022
BEDENAS	2021	2022	MONTLIEU-LA-GARDE	2021	2022
BOBESSE-F.-MARTIN	2022	2022	NEUMIGÉ	2021	2022
BOSCAVIAANT	2021	2022	ORIGNOLLES	2021	2022
BRAN	2020	2020	LE DIN	2022	2022
BUSSAS-FORÊT	2021	2021	POUGNAC	2022	2022
CÉPELOUX	2020	2021	POMMIERS-MOULONS	2022	2022
CHAMOUILLAG	2022	2022	POUILLAC	2022	2022
CHARTUZAC	2022	2022	ROUFFIGNAC	2022	2022
CHATENET	2022	2022	SAINTE-ANNE	2021	2021
CHEPNIERS	2022	2022	SAINTE-ANNE-D'AVY	2021	2021
CHEVANGÉAUX	2021	2022	SAINTE-ANNE-DE-SOUX	2020	2021
CLERAC	2021	2021	SAINTE-ANNE-DE-NEUBERNAC	2021	2022
LA-CLOUÏE	2021	2021	SAINTE-ANNE-DU-PALAIS	2020	2021
CORIGNAC	2021	2022	SAINTE-COLOMBE	2022	2022
COUX	2022	2022	SOLMÉRAS	2022	2022
EXPIREMONT	2022	2022	SOLSMOULINS	2022	2022
LE-FOUILLOUX	2021	2022	TUGERAS-SAINTE-MAURICE	2022	2022
LA-GENÉTOUZE	2021	2022	VAUZAC	2020	2020
JUSSAS	2021	2022			
MÉRIGNAC	2020	2021			
MESSAC	2020	2022			
MONTENDRE	2021	2022			

### Qu'est-ce que la fibre optique ?

C'est un fil en verre ou en plastique qui permet la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités.

### Les + de la fibre optique

Pour les particuliers, développer les usages numériques :

- envoyer de gros fichiers, des photos, etc... en quasi instantané,
- vivre une nouvelle expérience de jeux,
- profiter de tous les usages en simultanément,
- regarder la tv en HD en multi écrans,
- bénéficier d'une navigation ultra fluide,
- télécharger un film en moins d'une minute.

Pour les professionnels, accroître la compétitivité :

- envoi et téléchargement des documents de travail facilités,
- facilité des sauvegardes en ligne,
- visio-conférence en haute définition,
- navigation, messagerie, utilisation d'applications métier plus fluides.



## Informations diverses

### **LE PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina*)**

Pour lutter contre le frelon asiatique, sa capture peut être réalisée à partir du 15 février pour freiner sa prolifération.

#### **UNE REINE FONDATRICE PIÉGÉE = UNE COLONIE ÉVILÉE**



Le *Vespa velutina* se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune. Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.

#### **Un piège sélectif.**

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (environ 5 mm) couronnent les pièges.

#### **Mode d'utilisation :**

- Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)
- 1 verre de bière, vin blanc..
  - 1 trait de sirop (cassis, framboise...)



Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.

#### **Emplacements préférentiels :**

- Abord des ruchers
- Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

#### **Nota Bene :**

La municipalité tient gratuitement à disposition des 10 premiers demandeurs (par mail, téléphone ou directement en mairie) un piège à frelon asiatique.



## Informations diverses

### A savoir :

Les particuliers ont obligation de détruire les nids de frelons asiatiques sur leurs propriétés.

Pour ce faire, vous avez la possibilité de faire appel au FDGDON 17 (05.46.50.26.86), pour des nids placés à moins de 10 mètres de hauteur, aux conditions suivantes :



DESTRUCTION DES NIDS	<i>Hauteur maximale 9 à 10 m</i>	<i>Intervention insecticide</i>	<i>COÛT TOTAL</i>
			Position inférieure à 5 m
	<i>Du printemps à l'été</i>	Position de 5 à 10 m	<b>140,00 €</b>





## Informations diverses

### Permanence Trésorerie

La permanence de la Trésorerie à la mairie de St-Aigulin n'est hélas plus effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Les contribuables doivent désormais se rendre, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h, à la Trésorerie de Montlieu la Garde - 5 chemin de la Grange - 05.46.04.44.33 - [t017032@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t017032@dgfip.finances.gouv.fr).



### Brigade de gendarmerie de St-Aigulin

La COB (COmmunauté de Brigades) Montguyon ayant augmenté ses effectifs, soit 14 personnes au total, les bureaux de la Brigade de St-Aigulin sont à nouveau ouverts au public depuis le 4 mars, sur deux demi-journées par semaine :

- le mardi matin de 08h à 12h (jour de marché)
- le vendredi après-midi de 14h à 19h (fin de semaine).

Toutefois, en fonction de l'activité judiciaire ou de l'évènementiel, cette ouverture pourra se trouver ponctuellement ajournée, auquel cas une indication sera portée sur le portillon d'entrée du public.



### Nouvelles consultations à l'hôpital de Boscamnant

Dans le cadre de la coopération avec le centre hospitalier de Jonzac, de nouvelles consultations avancées au sein du CH de Boscamnant ont été ouvertes le 10 décembre dernier. Il s'agit de consultations de gynécologie-obstétrique à l'attention de la patientèle externe, dispensées un lundi sur deux par le Dr Marine Denance (rv au 05.46.48.75.41).

Pour rappel, vous trouverez dans la plaquette jointe, l'ensemble des consultations externes et avancées proposées à Boscamnant, ainsi que tous les numéros d'appel.





## Informations diverses

### Forum les couleurs de l'âge

Les 29 et 30 mars, rendez-vous au **Centre des Congrès de Jonzac** pour assister au forum « les couleurs de l'âge » dont vous trouverez le détail du programme dans le dépliant joint.

Un spectacle théâtral et musical gratuit, de nombreux cadeaux à gagner, une trentaine d'exposants, des ateliers et tables rondes... bref, tout pour faire le plein d'idées et recueillir des conseils d'experts !

Un service d'autobus gratuit est prévu pour le vendredi 29 mars, sur inscription au 05.46.48.57.54 (dans la limite des places disponibles) :

circuit 4	Horaires
La Barde Mairie	12h45
St Aigulin Mairie	13h00
Le fouilloux salle des fetes (Le Gibaud)	13h15
Montguyon salle des fêtes St Martin d'Ary	13h30
Orignolles rue du presbytère	13h40
Montlieu Petite Gare (Poste)	13h50
chevanceaux Mairie	14h05
Vanzac Eglise	14h15
Leoville Mairie	14h25
Jonzac	14h40
Jonzac	17h35
leoville	17h45
Vanzac	17h55
Chevanceaux	18h10
Montlieu	18h25
Orignolles	18h35
Montguyon	18h45
Le Fouilloux	19h00
St Aigulin	19h15
La Barde	19h30



### « Code de la route géant spécial Sénior »

Tous les séniors de Haute-Saintonge sont conviés à une réunion d'information dans le cadre de la sécurité et prévention routière « spéciale séniors » avec le concours de la gendarmerie nationale et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) - service de la prévention routière - ainsi que l'auto-école de Jonzac, M. Loïc Epiard.

Cette réunion se tiendra le **jeudi 11 avril 2019 à 15h** à la **salle des fêtes de Jonzac**, sous la présidence de M. Jérôme Aymard, Sous-Préfet de Jonzac, avec la présence de M. Christophe Cabri, Conseiller Départemental et 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Jonzac, et se terminera par une tombola avec de nombreux lots.



## Informations diverses

### Petite annonce

Suite à l'acquisition d'une cuve à gasoil aux normes (cf gazette de mars 2018 - compte-rendu du conseil municipal du 25/09/2017 - questions diverses), la mairie souhaite se séparer (en lot ou à l'unité) des deux anciennes cuves (environ 500 litres chacune) :



**Si vous êtes intéressés, contactez la mairie.**



## Evènements à venir



### Elections européennes

Dimanche 26 Mai 2019

### 3<sup>ème</sup> édition des Jeux Intervillages

Samedi 29 Juin 2019, au stade



### Journée festive

Dimanche 14 juillet 2019, à la salle des fêtes  
Les invitations vous seront adressées ultérieurement



### Coupe d'Europe de montgolfières

Jeudi 1<sup>er</sup> Août 2019, en fin d'après-midi  
Envol du Circuit de Haute-Saintonge



### Fête des Célibataires

Samedi 31 Août et Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2019  
Le programme complet sera édité ultérieurement



### Messes

Samedi 30 Mars à 18h30  
Samedi 29 Juin à 18h30  
Samedi 31 Août à 18h30



### Véhicules du futur

Samedi 7 et Dimanche 8 Septembre, au Pôle Mécanique



A la sortie de Magrignac,  
en direction de Chez  
Mousset



## Mairie

- **Lundi** : 9h15 - 12h15 - 14h00 - 17h00
- **Mardi** : 9h15 - 12h15
- **Jeudi** : 9h15 - 12h15
- **Vendredi** : 9h15 - 12h15



05.46.04.82.33 FAX : 05.46.04.90.54



adresse mail : [mairie@genetouze17.fr](mailto:mairie@genetouze17.fr)



Site internet : [www.lagenetouze17.fr](http://www.lagenetouze17.fr)

## Évaluations gériatriques

**Docteur Mokhtar HACHEMI**  
Médecin Gériatre

### Jour de consultation :

**Le Jeudi en hospitalisation de jour**

Cette évaluation est programmée par le secrétariat du réseau gériatrique. La demande doit être réalisée par le médecin traitant au préalable.

## Documents nécessaires

Pour une consultation externe ou une évaluation gériatrique, vous devez vous munir des documents suivants :

- ◊ Pièce d'identité
- ◊ Carte vitale (Sécurité Sociale)
- ◊ Carte de mutuelle
- ◊ Lettre du médecin traitant
- ◊ Éventuellement tout ce qui peut renseigner le spécialiste :
  - derniers examens et traitement médical
  - radiographies, examens biologiques, etc.

Centre Hospitalier Les Bruyères  
17360 BOSCAMNANT

Site Internet : <http://www.ch-boscammant.fr>



Centre Hospitalier  
**LES BRUYÈRES BOSCAMNANT**

## Centre Hospitalier de Boscammant

### CONSULTATIONS EXTERNES

- ◊ Pneumologie - Allergologie
- ◊ Sommeil
- ◊ Consultation mémoire

#### Sur rendez-vous:

Au secrétariat médical du CH de Boscammant

Tél : 05 46 86 50 10

### CONSULTATIONS AVANCÉES

- ◊ Psychiatrie
- ◊ Chirurgie digestive
- ◊ Gynécologie - obstétrique

#### Sur rendez-vous:

Au secrétariat médical concerné du CH de Jonzac

Standard Tél : 05 46 48 75 41

### ÉVALUATIONS GERONTOLOGIQUES

#### Sur rendez-vous:

Au secrétariat du réseau Gériatrique de Coordination  
Santé Social de Haute-Saintonge

Tél : 05 46 70 73 70

**Pneumologie—Allergologie**

**Sommeil**

**Docteur Diafer MEZOUANE**

**Praticien Hospitalier**

*Le mardi dans le service de Cardiopneumologie*

Jour de consultation:

**Le mercredi (toute la journée)**



**Consultation mémoire**

**Docteur Mohhtar HACHEMI**

**Médecin Gériatre**

*Le mardi dans le service de Cardiopneumologie*

**Melle Marie FIXOT**

**Psychologue spécialisée en neuropsychologie**

*Le mardi dans le service de Cardiopneumologie*

Jours de consultation :

**Le mercredi et vendredi du mois**

**Consultation de psychiatrie**

**Docteur Mélanie JEANNEY**

**Psychiatre**

*Le mardi dans le service de Cardiopneumologie*

Jours de consultation:

**Le 2ème et 4ème jeudi matin du mois**

**Consultation de chirurgie digestive**

**Docteur Joël-Yves ROUSSEL**

**Chirurgien digestif**

*Le mardi dans le service de Cardiopneumologie*

Jour de consultation:

**Le mercredi du mois**

**Consultation de gynécologie - obstétrique**

**Docteur Marine DENANCÉ**

**Chirurgien, gynécologue - obstétricienne**

*Le mardi dans le service de Cardiopneumologie*

Jour de consultation:

**Le lundi toutes les deux semaines**



**29&30 MARS**

**2019**

# **FORUM**

**Les couleurs  
de l'âge**

**en Haute-Saintonge**



**JONZAC**

**centre des  
CONGRES**



**ESPACE CONSEILS ET NOMBREUSES  
ANIMATIONS**

**SPECTACLE GRATUIT, TABLES RONDES,  
ATELIER NUTRITION...CADEAUX À GAGNER**

**Renseignements Maison de l'Emploi - 05.46.48.58.10**

**Vendredi 29 MARS**  
13h30 > 18h00

**13H45-15H00**

**TABLE RONDE**

«Découverte des métiers,  
des formations et des emplois  
d'aide à la personne»

**15H00-17H00**

**SPECTACLE GRATUIT  
THÉÂTRAL ET MUSICAL**

«Qu'est-ce qu'on attend pour  
être vieux ! » suivi d'un débat.



**SERVICE D'AUTOBUS  
GRATUIT \***

Pour vendredi 29 MARS après-midi  
est prévu pour venir à Jonzac au  
départ de nombreuses communes  
de la Haute-Saintonge

\*sur inscription et dans la limite des places  
disponibles. Inscription et renseignements  
par téléphone 05 46 48 57 54.

**Samedi 30 MARS**  
9h00 > 17h00

**11H15-12H15**

**TABLE RONDE**

«Rompre l'isolement»  
Une séance professionnelle de  
photo en famille à gagner.

**10H45**

**ATELIER «NUTRITION»**

**9H30-10H30**

**TABLE RONDE**

«Logement aides et conseils»  
Un diagnostic de votre logement  
et conseil professionnel par un  
ergothérapeute à gagner.

**14H30-16H00**

**TABLE RONDE**

«Santé, sport, nutrition, bien-être»  
Un pack «bien-être» aux Thermes  
de Jonzac à gagner.

**16H15**

**ATELIER «NUTRITION»**

**Une trentaine d'exposants,  
4 conférences et de nombreuses animations vous attendent !**

**Tout au long de ces journées faites le plein d'idées et rencontrez  
les experts sur les sujets qui vous concernent : santé, retraite,  
droits, soin de vos parents, logement, aides financières, emploi,  
formation, mobilité,..**

 Maison de l'emploi de Haute-Saintonge

Renseignements à la Maison de l'Emploi au 05 46 48 58 10

